

Réf: Dossier N° 388352

Avis de constitution

« UNITE DE PRODUCTION DE GAZ APPLIQUES » en abrégé «

**Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM ROSIERS
COCOTERAIE 6, Lot 22, Ilot 6**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/10/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, enregistrés , le 12/11/2024, il a été constitué une SA avec conseil SOCIETE « UNITE DE PRODUCTION DE GAZ APPLIQUES » en abrégé

La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et partout où besoin sera :

L'étude, l'exploitation, la vente des brevets ou inventions ou procédés relatifs à

la liquéfaction des gaz, à la production industrielle du froid, de l'air liquide et de

l'oxygène, à leurs applications ou utilisations ;

La production industrielle du froid, de l'air liquide, leurs applications ou

utilisations, la production et la liquéfaction des gaz, notamment de l'oxygène,

de l'azote, de l'hélium et de l'hydrogène, leurs applications ou utilisations sous

toutes formes, à l'état pur, en mélanges et en combinaisons, sans distinction

d'état ni de provenance, dans tous domaines d'applications de leurs propriétés

physiques, thermodynamiques, chimiques, thermochimiques et biologiques, et

notamment dans les domaines de la propulsion, de la mer, de la santé, de

l'agroalimentaire et de la pollution ;

L'achat, la fabrication, la vente, l'utilisation de tous produits se rattachant

directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ainsi que tous sous-produits

résultant de leur fabrication ou de leur emploi, de toutes machines ou appareils

servant à les utiliser ou à les appliquer, et, plus particulièrement,

constructions, acquérir ou prendre en location toutes carrières, mines et tous immeubles et reprendre toutes exploitations se rattachant à son objet, céder ces concessions, les affermer, fusionner ou s'allier avec d'autres sociétés par voie d'acquisition de titres ou droits sociaux, d'avances ou de telle manière qu'il appartiendra. Elle peut entreprendre ces opérations soit seule, soit en 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire unique.

Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND BASSAM ROSIERS
COCOTERAIE 6, Lot 22, Ilot 6

M KOUASSI KONAN ROMUALD (PCA)

M BADO STEPHANE BROU (DG)

n°CI-BAS-01-2024-B14-11452 du 12/03/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°0000/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

